



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 3 décembre 2003



Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n^o 33,
Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2003

ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
M. Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal	2
M. Pierre Bourque, chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal	3

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des personnes et organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Première séance, le mercredi 3 décembre 2003

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 33, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal*. (Ordre de l'Assemblée, le 28 novembre 2003)

Membres présents :

- M. Ouimet (Marquette), président de la Commission
- M. Legendre (Blainville), vice-président de la Commission

- M. Blackburn (Roberval)
- M. Bouchard (Mégantic-Compton)
- M. Clermont (Mille-Îles)
- M. Côté (Dubuc)
- M. Fournier (Châteauguay), ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- Mme Lemieux (Bourget), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Lessard (Frontenac)
- M. Boisclair (Gouin), en remplacement de Mme Maltais (Taschereau)
- M. Tomassi (LaFontaine)
- Mme Vien (Bellechasse)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Ville de Montréal :

- M. Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal
- M. Frank Zampino, vice-président du comité exécutif à la Ville de Montréal

De l'opposition officielle à la Ville de Montréal :

- M. Pierre Bourque, chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal
 - M. Paolo V. Tamburello, président de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension
 - M. Jean-François Plante, conseiller à l'Arrondissement de Rosemont – La Petite Patrie
-

La Commission se réunit à 11 h 34 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Étant donné que la motion adoptée par l'Assemblée ne prévoit aucune remarque préliminaire, il est convenu d'entendre immédiatement le maire de Montréal.

M. Boisclair (Gouin) demande au président s'il est possible d'entendre deux groupes additionnels à ceux qui sont inscrits dans la motion adoptée par l'Assemblée. M. Boisclair (Gouin) ajoute que la Commission est souveraine et qu'elle pourrait facilement entendre ces groupes de 16 heures à 18 heures étant donné qu'il est prévu que la Commission ajourne ses travaux à 16 heures.

Décision : M. le président réfère au texte de la motion qui exprime très clairement le mandat de la Commission, laquelle a d'ailleurs été adoptée suite à une entente avec l'opposition. En conséquence, M. le président recommande au leader de l'opposition officielle de renégocier une entente avec le leader du gouvernement.

AUDITIONS

M. Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal

À 11 h 37, la Commission entend M. Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal.

M. Tremblay présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 37, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

M. Pierre Bourque, chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal

À 15 h 04, la Commission entend M. Pierre Bourque, chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal.

M. Bourque présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. le président dépose les mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus par la Commission (annexe III).

À 16 h 06, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Marc Painchaud



François Ouimet

MP/jm

Québec, le 3 décembre 2003

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 33,
Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 3 décembre 2003

Salle Louis-Joseph-Papineau

Après les affaires
courantes (vers 11 h 00,
durée : 60 min.)

MONSIEUR GÉRALD TREMBLAY, MAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Accompagné de : M. Frank Zampino, vice-président du comité exécutif à
la Ville de Montréal
M^e Robert Cassius de Linval
Mme Christiane Miville-Dechênes, attachée de presse

Vers 12 h 00 *Suspension*

15 h 00 MONSIEUR PIERRE BOURQUE, CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE À
LA VILLE DE MONTRÉAL

Accompagné de : M. Robert Bousquet, président du caucus de
l'opposition officielle

16 h 00 *Ajournement*

ANNEXE II

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

M. Pierre Bourque, chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal

M. Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal

ANNEXE III

Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des propriétaires de L'Île-des-Soeurs (APIDS)	1M,1R
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	2M

